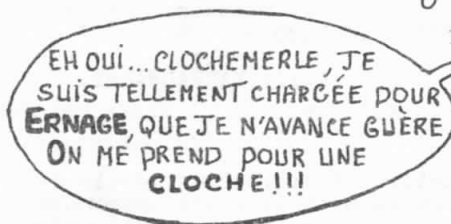
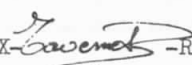


ERNAJOIE

MARS 1978 :

n° 51.



Responsables : BASSINNE - BRISACK - JACQMIN - LACROIX  - ROBAYE.

Mars a convoqué ses conseillers.

Il leur a fait son bilan et a distribué à chacun sa mission printanière. Fiers d'avoir été choisis, ils ont promis de faire de leur mieux pour remplir la tâche confiée par le patron.

Le soleil, son chef de cabinet, a reçu le pouvoir d'ordonner le début des semis et le devoir de les faire grandir. L'eau, sa secrétaire d'état, à la propreté publique, regrette bien d'avoir abusé de ses pouvoirs. La législature dernière car elle a un budget de famine pour cette saison. Par contre, son ami, l'écologiste Printemps voit ses attributions élargies et fera une tournée internationale à partir du vingt et un mars. Excellent diplomate et fin négociateur, il dégèlera les plus grands de ce monde.

Les giboulées, parti de l'opposition, sont d'un calme relatif et légèrement en baisse d'après les derniers sondages de l'ordinateur METEO. Mais Mars, notre fédéraliste, ne démissionnera pas pour une petite averse. Les jours pluvieux et difficiles, il ira soigner sa grippe diplomatique chez sa linguiste Marinette !!!

Arlequin.

Il tombe encore des grêlons

Mais on sait bien que c'est pour rire....

Maurice CAREME.

* * *

Association des parents d'élèves de l'école communale d'Ernage.

Le comité des parents désire trouver une ou plusieurs personnes pour faire du potage deux fois par semaine pour les élèves.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser chez le président, André JACQMIN.

*

Rendez-vous à l'ECOLE COMMUNALE le dimanche 21 Mai 1978 pour partager le repas de midi qui sera préparé par le Comité à l'occasion de la fête des parents, avec la participation des élèves.

Jules HINCQ.

* * *

VIE FEMININE

organise, le mardi 11 avril à 13 heures 30, une démonstration d'Art Floral à l'ancienne Maison Communale (côté droit, à côté de la bibliothèque). Participation 20 frs.

Voici une belle occasion de recevoir quelques conseils pour la présentation originale des fleurs de nos jardins. Ne manquons pas l'occasion qui nous est donnée ... MARDI 11 AVRIL à 13 H.30.

Nelly VANHAUWAERT.

* * *

L'EPILOGUE.

Toujours fidèles au poste les premiers et troisièmes mardis de chaque mois de 19 à 20 heures, les responsables de la bibliothèque acceptent des dons de livres... Si vous avez des livres dont vous voulez bien vous débarrasser, vous seriez gentils de les apporter à la bibliothèque ou de prévenir Myriam VITLOX. Vous avez eu du plaisir à lire ces livres... ils ne manqueront certainement pas d'intéresser d'autres que vous. Merci.

Myriam VITLOX.

LA CRECELLE... local des jeunes.... au Presbytère.

Devant un grenier pratiquement impénétrable, nous avons retroussé nos manches, persévéré dans les travaux pour enfin nous procurer un deuxième "chez nous".

Notre dynamique local est ouvert à tous les jeunes (de 15 à 25 ans) et contrairement à ce qu'on entend dire, nous désirons que tous puissent profiter de ce local pour rencontrer des copains, créer du neuf, discuter. Les rumeurs négatives à notre sujet nous ont amenés à croire que vous étiez mal informés de nos activités ou que celles-ci étaient mal réalisées. Nous avons donc convoqué une assemblée générale de 59 jeunes dont 24 ont été présents, 4 excusés et 31 absents, et nous avons élu un nouveau Comité. Celui-ci est formé par : Philippe MASSON, Patricia BASSINNE, Erwin SOTAERT, Jean-Claude ANDRE, André et Alain DEGRYSE, Jean-Luc ARNOULD et Joelle MOUTOY.

Bien sûr, il y a du pain sur la planche et nous faisons déjà appel à vous, les jeunes, pour réaliser avec nous une maquette sur les jeunes et la CRECELLE. Ce panneau se construit à la Crécelle, le dimanche après-midi : nous y attendons du renfort et du matériel (déchets de bois, tissus, cartons...)

Pour les plus petits (de 3 à 10 ans), nous organisons un concours de dessins sur le thème : "Ernage, le dimanche..." (quartiers, activités, copains...). Du 12 mars au 27 avril, vous pouvez déposer vos dessins chez Philippe MASSON ou chez un membre du Comité. Le comité délibérera en temps voulu... Des prix attirants sont promis...

Par ailleurs, le 5 mai, se déroulera un show essentiellement folklorique avec comme vedette.... nous vous en réservons la surprise.

Nous allons aussi vendre des auto-collants et des T-shirts... la publicité est de notre temps!!! Nous croyons à leur futur succès.

Une innovation : carte de membre obligatoire et ^{une} participation sera exigée lors des BOUMS et thé dansants qui seront annoncés par invitations.

Nous sommes animés des meilleures intentions; nous voudrions faire de la CRECELLE la "maison de l'amitié" et nous comptons sur vous tous pour y arriver. Ce n'est pas vers le passé qu'il faut se tourner mais vers l'avenir.

Le Comité.

* * *

DIMANCHE 2 AVRIL - Goûter des 3 X 20 - à la Salle La Concorde. - à 15 heures 30.

Après le goûter, la "Compagnie des Pilou" nous interprétera la pièce " PEPERE".

Tous les 3 X 20 d'Ernage sont cordialement invités à cette joyeuse après-midi.

* * *

- SAMEDI 1er AVRIL... et ce n'est pas un poisson...

La "Compagnie des Pilous" interprétera pour tous la pièce PEPERE.

Toutefois, si l'un de vous était empêché d'assister à la séance du samedi 1er avril, il est invité à se joindre aux 3 X 20 pour la représentation du Dimanche à 17 heures 30.

* * *

PAQUES est pour nous, chrétiens, la fête de la victoire sur la mort. Comme la nature se nettoie, se purifie par l'hiver.. pour revivre en fraîcheur et beauté... ainsi, chrétiens, sommes-nous invités à nous purifier par le Carême, le détachement, le partage... par le sacrement de réconciliation... pour revivre en communion au Christ ressuscité.

Pâques, c'est le 26 mars, c'est bientôt.

Vivons intensément nos derniers jours de préparation et spécialement la Grande Semaine.

Elle commence le dimanche 19, où les Rameaux verts nous promettent la vie... continue par la Célébration de l'Eucharistie, le Jeudi-Saint... de la mort du Christ le Vendredi-Saint... pour se terminer dans le triomphe de la Résurrection, le Samedi-Saint et le dimanche de Pâques.

Rappels pratiques... récolte des Partages de Carême : Samedi 18 et dimanche 19 mars.

... sacrement de Réconciliation : Samedi 18 de 16 heures trente à 17 heures 30, mercredi 22 de 18 à 20 heures et Samedi 25 de 17 à 19 heures ... Offices de Jeudi, Vendredi et Samedi Saints à 19 heures 30.

Pas de messe à 8 heures le dimanche de Pâques.

A l'occasion de Pâques, je visiterai les vieillards, malades et handicapés, qui le désirent, pour leur porter, à domicile, le Corps du Christ; en communiant, ils pourront ainsi s'unir à toute la communauté dans la joie pascale.

Ils pourront en même temps, s'ils le veulent, recevoir le Sacrement des malades... et s'assurer ainsi le supplément de grâces qui est bien souvent nécessaire pour accepter son âge ou son état de santé et en faire un moyen privilégié de s'avancer vers Dieu.

Au temps de Pâques, aussi, les enfants de 7 ans environ peuvent, pour la première fois, prendre part à l'Eucharistie. Cela se fera sans aucune cérémonie extérieure, au jour et à l'heure choisis par les parents. Ceux-ci ont le rôle irremplaçable de préparer sérieusement leur enfant à cette merveilleuse rencontre, et, surtout, de les y amener avec l'exemple et le soutien de leur présence communiant.

Une réunion de contact est prévue le Samedi 18 mars à 15 heures, à l'église.

Les enfants y seront présentés par un parent responsable.

Grande Semaine pour tous les chrétiens.

Découverte de Jésus pour les petits.

Rencontre plus profonde pour les vieux et les Malades.

Joyeuses Pâques à tous.

Frère Albert.

* * *

Société de secours mutuels "Les Ouvriers Réunis à ERNAGE"

Fédération Namuroise des Mutualités Crétiennes.

Permanence : 124, rue O. Piérard le MARDI de 19 à 20 heures 30.

Déclaration de l'incapacité de travail

Quelques précieux conseils pour vous éviter une sanction et la perte de plusieurs jours d'indemnités en cas de maladie ou accident :

Votre certificat d'incapacité de travail, dûment complété, daté et signé par votre médecin traitant DOIT : - ou bien être posté immédiatement (le cachet postal fait foi); - ou bien être remis immédiatement au cabinet du médecin-conseil contre accusé de réception. Les délégués locaux ne peuvent plus accepter vos certificats d'incapacité de travail.

Si vous ne possédez pas de formulaire "Certificat d'incapacité de travail" voyez votre délégué qui vous remettra, gracieusement, ce document.

Si, en vertu d'un règlement d'entreprise, vous devez avertir votre employeur ou un service médical de contrôle, n'oubliez pas que vous devez également faire compléter l'avis prévu par la mutuelle, qui devra être rempli par votre médecin traitant et par vous-même avant l'envoi.

Eugène Dehoux.